

25 > 08
MARS AVRIL

ARTS PLASTIQUES

GRATUIT

Exposition au Miroir - Poitiers, Exuvie : de quoi rêves-tu ?

📍 POITIERS - Galerie d'exposition du Miroir

Lieu donné à l'inscription

⌚ 14h00 à 18h00

Structure organisatrice : Collectif Exuvie

Accès :

♿ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

🚌 Accès transports en commun à proximité

 AJOUTER À MON CALENDRIER (<https://sortir.grandpoitiers.fr/agenda/exposition-au-miroir-poitiers-exuvie-de-quoi-reves-tu-57852/calendar.ics>)

Exuvie : de quoi rêves-tu ?

Du sang neuf au Miroir : réouverture !

Après plus d'un an de fermeture, un collectif de 8 jeunes artistes de l'ÉESI se réapproprie le Miroir pour une exposition singulière au cœur de Poitiers.

Prête à être découverte, Exuvie aura lieu du 25 mars au 8 avril 2026, et sera ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 18 h.

Ce collectif nouvellement formé où se réunit des créateur·ices aux pratiques hétérogènes est porté sous la guidance de Xavier Zimmermann, artiste-enseignant, ayant relancé ses projets d'expositions étudiantes mis en pause depuis 2019.

"Au nombre de huit, nos intérêts et questionnements sont variés et ne se croisent pas toujours. Ce qui nous unit pour la plupart est une remise en question des systèmes de pouvoirs et de leurs incarnations. Nos pratiques questionnent les modes de représentation dominants et essayent d'incarner plastiquement une tentative de contre-récit dialoguant entre nos singularités et le spectateur.

Ce sont avant tout nos pratiques et personnalités qui nous ont poussé·e·s à nous regrouper et construire cette exposition ensemble.

Faire correspondre nos premiers pas dans la sphère artistique et exposante avec la réouverture du Miroir n'est pas un geste anodin. Par la reconstruction et la rénovation nous avons pour but de nous réapproprier ce lieu culturel pour créer des échanges et des rencontres à notre image, mais aussi expérimenter la monstration de nos œuvres d'une façon inédite hors des murs scolaires."

Le collectif Exuvie



(<https://www.grandpoitiers.fr/>)